

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

**Avis autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'un recrutement  
par la voie du PACTE pour l'accès au grade d'agent de constatation des douanes**

NOR : ECOD2508335V

La direction générale des douanes et droits indirects ouvre un recrutement par la voie du PACTE pour l'accès au grade d'agent de constatation des douanes, au titre de l'année 2025.

### *I. – Nombre et répartition géographique des places offertes au recrutement PACTE organisé au titre de l'année 2025*

Le nombre total de places offertes au recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat (PACTE) organisé par la direction générale des douanes et droits indirects, au titre de l'année 2025, est fixé à 9.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

#### **Direction interrégionale des douanes et droits indirects d'Antilles-Guyane**

1 poste d'agent polyvalent chargé de missions de manutention et d'entretien courant à Basse-Terre à la direction régionale des douanes et des droits indirects de Guadeloupe et des îles du Nord (971).

#### **Direction interrégionale des douanes et droits indirects de Paris-Aéroports**

1 poste d'agent technique polyvalent au service technique de maintenance (STM) à Roissy, à la direction interrégionale des douanes et droits indirects de Paris – Aéroports (95).

1 poste d'agent administratif chargé de l'accueil à Roissy, à la direction interrégionale des douanes et droits indirects de Paris – Aéroports (95).

3 postes d'agent administratif polyvalent à Roissy, à la direction interrégionale des douanes et droits indirects de Paris – Aéroports (95).

#### **Direction interrégionale des douanes et droits indirects d'Ile-de-France :**

2 postes d'agent administratif au service national des réglementations particulières (SNRP) situé à Boissy-Saint-Léger (94).

1 poste d'agent administratif au bureau des douanes d'Aulnay-sous-Bois (93).

### *II. – Calendrier de la sélection*

Le calendrier de recrutement est le suivant :

- date limite de retrait des dossiers et date de clôture des inscriptions auprès des agences « France Travail » : le 5 mai 2025 ;
- examen des dossiers par les commissions de sélection des directions des douanes et des droits indirects concernées par le recrutement des agents PACTE (dates prévisionnelles) : du 7 mai au 30 mai 2025 ;
- audition des candidats par les commissions de sélection (date prévisionnelle) : à compter du 2 juin 2025 ;
- date de prise de poste (date prévisionnelle) : 8 septembre 2025.

### III. – Conditions d'inscription des candidats

Ce recrutement est ouvert aux candidats âgés de 16 à 28 ans, sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou d'un niveau de diplôme inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (diplôme strictement inférieur au baccalauréat). Les candidats de 16 à 28 ans révolus et titulaires du baccalauréat ou détenant un titre ou diplôme reconnu équivalent ne peuvent donc pas se présenter à ce recrutement.

Ce recrutement est également ouvert aux personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 45 ans et plus et bénéficiaires :

- du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés ; ou
- du revenu minimum d'insertion ou de l'allocation de parent isolé dans les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

La condition d'âge est appréciée à la date limite du dépôt des candidatures à l'emploi, soit le 5 mai 2025.

Les candidats souhaitant se présenter à ce recrutement doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, jouissance des droits civiques, casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions postulées, régularité de la situation au regard des dispositions du code du service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse. Les candidats en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que la condition de nationalité doit être satisfaite au plus tard lors de la titularisation.

Les candidats font l'objet d'une enquête administrative préalable à leur recrutement en application des articles L. 114-1 et R. 114-2 du code de la sécurité intérieure. Cette enquête donne lieu à la consultation des traitements automatisés de données personnelles relevant de l'article 26 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, à l'exception des fichiers d'identification.

### IV. – Constitution du dossier de candidature

Les candidats doivent impérativement retirer et déposer leur dossier de candidature auprès de France Travail au plus tard le 5 mai 2025.

Ce dossier comprend :

- la fiche de candidature « dispositif PACTE », disponible à l'agence locale « France Travail » ou sur le site internet de France Travail, précisant notamment leur parcours antérieur de formation et, le cas échéant, leur expérience : lien vers la fiche <https://www.francetravail.fr/candidat/vos-recherches/preparer-votre-candidature/accompagne-dans-sa-recherche/le-pacte--parcours-dacces-aux-ca.html> ;
- un *curriculum vitae* ;
- une lettre de motivation.

### V. – Organisation de la sélection

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission de sélection. Au terme de cet examen, la commission établit une liste de candidats sélectionnés pour l'entretien. Seuls seront convoqués à l'entretien les candidats préalablement retenus par la commission de sélection.

Les candidats auditionnés seront principalement interrogés sur leurs expériences personnelles et professionnelles, sur leurs motivations et leurs capacités d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

La durée de l'entretien de recrutement est fixée à environ trente minutes.

A l'issue de la sélection, la liste des agents sélectionnés sera publiée dans l'espace « Recrutement » du site internet de la douane à l'adresse suivante : <https://www.douane.gouv.fr/>

### VI. – Type de recrutement après sélection et modalités de titularisation

A l'issue de la procédure de sélection, les candidats retenus bénéficient d'un contrat de droit public régi par les dispositions du décret n° 2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 *bis* de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.

Ce contrat offre, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé et une expérience professionnelle. Au terme de ce contrat, l'aptitude professionnelle de l'agent est vérifiée par une commission de titularisation.

Si la commission de titularisation déclare l'agent apte à exercer ses fonctions, l'autorité administrative ayant le pouvoir de nomination, procède à sa titularisation dans le corps d'agent de constatation des douanes, au grade d'agent de constatation des douanes.

*Nota.* – Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser à une agence « France Travail » ou se connecter au site de « France Travail » : <https://www.francetravail.fr/candidat/> : dans l'onglet recherche inscrire PACTE puis cliquer sur la page

« PACTE : Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat » ; cliquer sur « à télécharger : Fiche de candidature dispositif PACTE » (PDF) ».

Lien direct : <https://www.francetravail.fr/files/live/sites/PE/files/fichiers-en-telechargement/fichiers-en-telechargement---dem/fichecandidaturepacte66066.pdf>

*Des renseignements complémentaires sont également disponibles :*

- sur le site du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique dédié au recrutement : <https://www.economie.gouv.fr/recrutement> : « Recrutement sans concours » ; « PACTE » ; « Direction générale des douanes et droits indirects ». Lien direct : <https://www.economie.gouv.fr/recrutement/pacte-0> ;
- sur la site de la douane <https://www.douane.gouv.fr/> : scroller jusqu'à l'espace « Recrutement » ;
- auprès des directions des douanes et droits indirects de recrutement.